

L'Union européenne aide la République Démocratique du Congo à faire face aux conséquences de la crise économique

La Commission européenne a adopté aujourd'hui une décision de financement d'un montant de 50 million d'EUR en faveur de la République Démocratique du Congo (RDC) dans le cadre du mécanisme "FLEX Vulnérabilité" (V-FLEX).

"Un décaissement du V-FLEX sous forme d'un appui budgétaire ciblé qui assure le paiement des salaires d'enseignants est la façon la plus appropriée de s'attaquer aux problèmes financiers dont souffre aujourd'hui la RDC, et pour lesquels une réaction rapide est nécessaire au vu de la situation fragile de son économie", a déclaré à cette occasion le Chef de Délégation de l'UE en RDC, M. Richard ZINK.

Le financement sera donc versé sous forme d'un appui budgétaire ciblé qui permettra au gouvernement de la RDC de maintenir son niveau de dépenses publiques dans les domaines prioritaires, notamment dans le secteur de l'éducation, et ce sans menacer la stabilité macroéconomique. Le décaissement est conditionné à un audit de vérification de l'exécution des dépenses gouvernementales dans le domaine de l'éducation primaire et secondaire, couvrant l'ensemble du montant de l'action (50 millions d'euros).

La République Démocratique du Congo a été très fortement touchée par les deux crises successives de 2007/2008 (crise alimentaire) et 2008/2009 (crise économique financière). Ceci est notamment dû au fait que l'économie congolaise, et les recettes de l'Etat dépendent en grande partie des secteurs les plus affectés, à savoir les exportations des matières premières minières et pétrolières ainsi que l'exploitation forestière. Bien que les prévisions économiques du FMI montrent une reprise en 2010, les répercussions de la crise se ressentent encore alors que les acquis restent fragiles.

Les 50 millions d'EUR de la décision de financement V-FLEX s'ajoutent aux autres allocations pour le pays dans le cadre du Programme Indicatif National du 10^{ème} FED FED. Des projets pour un montant 320 millions d'EUR ont été approuvés en 2009 et sont en cours d'exécution. Ceux-ci couvrent un large ensemble de domaines tels que la gouvernance (soutien aux réformes de la Police, de la Justice, des Finances publiques; appuis aux parlements et à la Décentralisation); les services de santé, la réhabilitation des infrastructures routières et des voies navigables du Fleuve Congo; la protection de l'environnement ou encore les acteurs non étatiques, la lutte contre les violences sexuelles et la sécurité alimentaire.

Background

Le mécanisme FLEX Vulnérabilité est un instrument de réponse rapide de l'Union européenne pour aider les pays qui ont été le plus affectés par la crise économique. Il a été créé en 2009 et a été doté de 500 millions d'EUR sur deux ans (2009-2010).

La décision d'allocation des fonds V-FLEX est déterminée selon une liste de critères, à la demande des pays. Le V-FLEX cible les pays qui ont un haut degré de vulnérabilité économique, sociale et politique, qui mettent en œuvre des politiques appropriées pour

combattre la crise et qui ont suffisamment de capacité d'absorption. Le fait que le soutien de l'Union européenne puisse réduire significativement le déficit de financement fait également partie des critères.

Voir également: Communiqué de presse [IP/10/1091](#)

Pour plus d'information:

Jeroen Willems et Cyprien Banyanga
Délégation de l'Union européenne en République Démocratique du Congo
Téléphone : +243-81-3300125/6/7
Email : jeroen.willems@ec.europa.eu
<http://ec.europa.eu/delegations/rdc/>

